

Extrait du Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique

<http://journal.coherences.com/article134.html>

L'économie de territoire

- 5 Anthropologie appliquée - Communautés territoriales - Prospective et projets communautaires -

Date de mise en ligne : lundi 26 juillet 2004

Date de parution : juillet 2000

Copyright © Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique - Tous

droits réservés

Après une économie de la terre et des matières premières, après une économie logistique des moyens de transport qui ont vidé certains territoires de leur contenu sinon de leur âme, vient une économie de l'immatériel qui redonne aux territoires la possibilité d'un nouvel avenir. Ce que certains appellent économie résidentielle, est fondé sur la mise en valeur de patrimoines culturellement significatifs autour d'une vocation originale à élucider.

Le temps est à la constitution de

pays, conçus comme des territoires de projet.

Cependant les réflexes vont naturellement

vers l'aménagement du territoire et ses infrastructures

et vers un développement économique conçu

comme l'incitation à l'implantation et au développement

d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles, touristiques,

etc...

Or des régions entières continuent

à décliner avec de telles méthodes. Leur

économie traditionnelle s'est élitée et

continue à régresser, aucune alternative satisfaisante

ne s'est imposée.

On en vient à une question, comment

sera-t-il possible dans le futur d'habiter de tels territoires,

d'en faire vivre des habitants.

Après l'agriculture qui entretenait

le pays, après l'industrie qui exploitait les ressources

locales et retenait une main d'oeuvre importante, s'enchaîne

le déclin de l'artisanat, de l'économie de proximité,

des services publics.

Pour beaucoup de pays on ne voit pas d'issue

et une certaine désespérance pointe derrière

la réalisation des projets d'aménagement

et de développement classiques.

Pendant ce temps la mondialisation, la

nouvelle économie semblent renforcer l'extra territorialité

de l'économie et certains y voient une condamnation supplémentaire.

En fait, une mutation profonde se produit

qui dans un premier temps s'accompagne de la régression

des modèles classiques à tel point qu'on en viendrait

à une conception de places de concentration humaine

et économique entourés de vastes déserts

parcourus par des touristes visitant un indigène résiduel.

A cela un nouveau modèle peut répondre,

celui de l'économie de territoire. Elle s'appuie sur trois

principes. Le territoire comme un lieu patrimonial, le patrimoine

comme étant celui de la communauté de destin qui

habite le territoire, le développement comme l'entreprise

territoriale de mise en valeur du patrimoine territorial de la

communauté territoriale.

Dans lors une méthode s'impose :

- ▶ Qualifier le patrimoine du territoire,
- ▶ Elaborer le projet de territoire avec ses enjeux, ses stratégies, ses processus de concertation et de décision,
- ▶ L'entreprendre et faire fructifier le patrimoine territorial.

On observera qu'on est plus là dans

une logique entreprenante que dans une logique conservatrice.

Une rapide analyse de la mutation économique

et son dépassement avec l'économie de territoire

Dans les projets territoriaux, on peut

dire que le modèle classique qui habite les esprits est

celui d'une économie d'exploitation et de production.

Cette économie est en effet attachée

au terrain soit avec l'exploitation des terres, soit avec l'exploitation

de ressources locales par des unités de productions. La

dominante matérielle de cette économie en a rendu

l'attachement au territoire d'un caractère et le transport

des biens produits, deux facteurs décisifs.

Dans la compétition économique

ces facteurs jouent contre un grand nombre de territoires, ceux

de la montagne ou ceux de zones relativement éloignées

des concentrations urbaines et des grands axes de transports.

C'est ce que cherchent à compenser

ou renverser souvent vainement la plupart des programmes.

Dans le même temps un modèle économique déterritorialisé

se fait jour. Mondialisation, nouvelle économie, économie

de l'immatériel, en sont des mots clés.

Tout se passe comme si l'économie

n'avait plus d'attachements territoriaux et que ses points d'ancrages

sont plus d'opportunités que de nécessités.

Dès lors il est compréhensible

que cela apparaisse pour les territoires en déclin comme

une raison de désespérance transformée en

colère lorsque des puissances aux intérêts

aveugles semblent se jouer des territoires à leur seul

profit.

Alors comment concevoir la vie dans ces

espaces habités par une économie traditionnelle

qui s'épuise et perd la capacité de faire vivre

des régions entières. Certains y voient l'occasion

de revenir à un état de nature, d'autres en font

un espace de retrait et de promenades bucoliques, d'autres essaient

de renouveler le modèle économique avec des ressources

touristiques localisées. Mais cela ne répond pas

à la question du devenir humain des territoires

Une alternative : l'économie

de territoire

La première caractéristique

de ce modèle est de considérer le territoire comme

une ressource au travers de son patrimoine naturel et culturel.

La notion de patrimoine est ici à

préciser. Il ne s'agit pas de faire un inventaire de sites

intéressants pour les experts en matière de patrimoine

mais de prendre tout le territoire comme patrimoine. Les sites

intéressants prendront sens par rapport à ce patrimoine

global.

Un débat pourrait être engagé

entre nature et culture pour définir le patrimoine du

territoire. Ce débat est tranché dans la mesure

oÃ1 le patrimoine ne vaut pour le territoire que par rapport
au bien commun, celui d'une communautÃ© territoriale qui
lui donne sens, l'investit de ses valeurs et projette de le faire
fructifier grÃ¢ce Ã ses ressources culturelles, historiques,
actuelles, prospectives.

Ainsi il s'agit de qualifier ce patrimoine

territorial pour dÃ©finir une vocation du territoire, traduite
en projet de dÃ©veloppement territorial original qu'il
alors s'agit d'entreprendre.

L'entreprise territoriale

Le projet du territoire est celui de l'entreprise
territoriale. La culture d'un patrimoine propre, d'une vocation
singuliÃ¨re, originale est Ã la racine d'un "service"
visant non seulement ceux qui habitent le territoire mais aussi
la clientÃ¨le de l'Ã©conomie a-territoriale mondialisÃ©e.

La mise en valeur du patrimoine que constitue
le territoire n'est donc pas Ã concevoir comme une simple
"exposition" mais comme un service Ã la fois
matÃ©riel et immatÃ©riel.

Il s'agit donc pour le dÃ©veloppement
du territoire de concevoir un "projet d'entreprise"

avec son marketing, ses financements, son management, sa production, ses équipements, etc... Il ne s'agit pas de calquer n'importe quel modèle d'entreprise d'autant plus que nous sommes sur le territoire démocratique d'une communauté de vie et de devenir.

Cependant rien n'empêche d'en retenir

des rationalités pour construire une communauté

entrepreneuriale à l'échelle du territoire.

Dès lors, les entreprises classiques

peuvent concourir elles-mêmes au projet de territoire,

à l'entreprise territoriale, dans la mesure même

de leur engagement dans le bien commun. L'entreprise territoriale

créant une dynamique et une économie nouvelle entraîne

ipso facto la redynamisation d'une "économie de proximité"

en même temps que la participation à une économie

à-territoriale. Elle est donc propice à l'émergence

de nouveaux modes de vie, de nouvelles façons d'habiter

le territoire, de nouveaux modèles de société.

Il est évidemment concevable que

des "entreprises territoriales" s'associent tant dans

des domaines communs que dans des espaces partagés. Il

est aussi concevable que des territoires s'entremêlent
croisant en un même lieu plusieurs entreprises territoriales
de même que les communautés humaines sont complexes
et ne se définissent par des frontières que pour
mieux s'opposer aux autres et créer des logiques territoriales
inextricables.

LA METHODE

Les principes en sont clairs : qualifier,
projeter, entreprendre.

Qualifier

la valeur patrimoniale du territoire, c'est-à-dire l'identifier
et l'explicitier en termes de potentiels originaux, de vocation
et dans tous les termes propres à la nature spécifique
de ce patrimoine.

Pour ce faire les analyses de potentiels,
les analyses de cohérences culturelles, les évaluations
prospectives sont nécessaires reposant sur des méthodes
qualitatives et d'analyse de Sens. Il importe qu'il y ait une
validation et une appropriation par les acteurs responsables
du bien commun du territoire (élus, acteurs impliqués...)
qui seuls peuvent se reconnaître et porter l'ambition.

Projeter.

Le potentiel patrimonial ne prend valeur que s'il est projeté en ambition et cette ambition mise en projet c'est-à-dire ici un service, une stratégie de développement, un mode de direction (concertation, prise de décision) une programmation des ressources, équipements et compétences à réunir et un plan d'action. Il s'agit avec le projet de préfigurer l'entreprise territoriale de développement.

Entreprendre.

Pour beaucoup un projet est destiné à être appliqué. Il faut préciser qu'il s'agit ici de l'entreprendre. En cela la mobilisation des hommes, des compétences, des moyens est principale. Faire concourir les "forces vives" à l'entreprise commune est un autre genre de travail que de mettre en place des programmes. Il faut donc que le territoire se dote des moyens de "gouvernance" appropriés. On notera que ceux-ci doivent être cohérent avec la vocation culturelle du territoire et ne peuvent se contenter du placage d'idées générales. La structuration de l'entreprise territoriale et l'enracinement de sa dynamique sont l'essentiel de la responsabilité des dirigeants,

À charge pour de multiples opérateurs de produire

les concours appropriés.

C'est pour cela qu'un projet de développement

dans l'esprit d'une entreprise d'économie territoriale

est principalement un projet de mise en mouvement et de pilotage

du développement de ce mouvement à partir du patrimoine

que constitue le territoire.